COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

DELIBERATION N° DE 2020 066

Arrondissement:

DIGNE LES BAINS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Canton:

DIGNE OUEST

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 septembre 2020

Nombre

de Conseillers en exercice 15 de Présents 14 de Votants 14

L'an deux mille vingt et le huit septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Antoine ARENA.

OBJET:

Procès-verbal de fin de mise à disposition à la communauté d'agglomération Provence-Alpes Agglomération de la bibliothèque

Etaient présents : ARENA Antoine, PAUL Bénédicte, BARDET Michel, HAMOT Christine, ROUSSELET Jean-Louis, GORSKI Marc, MEYNIER Cyrille, CARLAVAN Lydie, PAGANI Virginie, VILLARON Bruno, TEULER Pierre,

TURREL Delphine, HEYNDRICKX Kris, GASSEND Christian Absents: Jean-Marie MARTIN

Excusés :

Procuration de:

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;

Madame Christine HAMOT, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.

NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 31/08/2020

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le PV de fin de mise à disposition à la communauté d'agglomération Provence-Alpes Agglomération de la bibliothèque (retour à la commune de Champtercier).

Il vous est demandé:

- D'approuver ce projet PV
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le PV avec Madame la Présidente de PAA ou son représentant,
 Vice-Président délégué à la culture et aux équipements culturels, à la coordination des manifestations d'intérêt communautaire et à la communication

POUR: 14 ABSTENTION: 0 CONTRE: 0

Le Conseil Municipal, charge Monsieur le Maire et Monsieur le Trésorier Principal d'exécuter les dispositions prises. Fait et délibéré les jours, mois an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Transmise au Représentant de l'État.

RF Préfecture de Digne les Bains

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 10/09/2020
004-210400479-20200908-DE_2020_066-DE

Pour copie conforme. Le Maire,

MAIRIE DF

CHAMPTERCIER

Antoine ARENA